

# [APPEL A PARTICIPATION]

## LA FÊTE DE LA SCIENCE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR DU 2 AU 12 OCTOBRE 2020



# TABLE DES MATIÈRES

QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?.....	2
METTRE EN ŒUVRE UNE ACTION .....	2
QUI PEUT PARTICIPER ?.....	2
QUAND ?.....	2
OÙ ? .....	2
SOUS QUELLE FORME ?.....	2
POUR QUI ? .....	3
SUR QUELLE THEMATIQUE ? .....	3
POUR QUELS OBJECTIFS ?.....	3
COMMENT INSCRIRE UN PROJET ? .....	4
INSCRIPTION.....	4
OBTENIR LE LABEL « FÊTE DE LA SCIENCE » .....	4
UN SOUTIEN FINANCIER : les remboursements de frais.....	5
COMMENT COMMUNIQUER ET VALORISER SON PROJET ?.....	5
CALENDRIER 2020.....	6
LES DATES CLES.....	6
LES REMBOURSEMENTS DE FRAIS .....	6
CONTACTS .....	7

## QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

**La Fête de la Science est une manifestation nationale destinée à promouvoir la culture scientifique et technique et à favoriser, dans un cadre festif, les échanges entre la science et la société !**

Pilotée depuis 29 ans par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, c'est un rendez-vous incontournable entre le grand public et les acteurs des sciences et des technologies. Au travers d'expérimentations, de débats et d'échanges, la Fête de la Science offre la possibilité de construire de nouvelles connaissances et de forger ses propres opinions sur les enjeux de notre société.

## METTRE EN ŒUVRE UNE ACTION

### QUI PEUT PARTICIPER ?

**Tout le monde peut participer** pour diffuser les sciences, savoirs et innovations ! Professionnels, bénévoles, scientifiques, amateurs, artistes, associations, bibliothèques, universités, instituts de recherche, entreprises, pôles de compétitivité, musées, laboratoires, .... **C'est la diversité des porteurs de projet qui participe à la richesse et au succès de cet événement !**

### QUAND ?

La Fête de la Science se déroule cette année en France du **2 au 12 octobre 2020**.

### OÙ ?

Dans votre structure ou dans celle d'un partenaire, dans un lieu public ou dans un des Villages des Sciences de la région : Aix-en-Provence, Antibes, Avignon, Berre l'Etang, Carpentras, Digne-les-Bains, Gardanne, La Seyne-sur-Mer, Manosque, Marseille, Nice, Sophia-Antipolis, Tallard, Technopôle de l'Arbois, Villefranche sur Mer, Villeneuve Loubet, etc.

Pour davantage de renseignements sur votre territoire, contactez votre coordination départementale (*Cf rubrique « Contact »*).

### SOUS QUELLE FORME ?

Dans le cadre de cet événementiel national, il s'agit de proposer des formats innovants, festifs et d'ampleur, en s'associant à d'autres acteurs du territoire.

En tant que porteur de projet, vous pouvez :

- ✓ proposer une action unique
- ✓ proposer plusieurs actions regroupées en une manifestation (opération phare<sup>1</sup>)
- ✓ organiser et/ou participer à un parcours scientifique<sup>2</sup>. Le jeudi sera dédié aux opérations portes ouvertes de sites sous le label « Voyage en Labo Inconnu ».
- ✓ mettre en place et/ou s'associer à un Village des Sciences<sup>3</sup>

---

1 Opération phare : événement pouvant être réalisé en partenariat, recouvrant au moins 5 actions sur plus d'une demi-journée.

2 Parcours scientifique : événement permettant la visite de différents sites durant plusieurs jours sur un même thème scientifique et à travers toute une région.

3 Village des sciences : événement grand public mobilisant sur un site unique au moins 15 stands

Pour cela, de nombreux formats peuvent être proposés ! Expositions, rencontres, débats, ateliers, visites de laboratoires et d'entreprises, spectacles... Tout est permis pour transmettre ses connaissances, si l'on respecte certaines règles : l'information scientifique est validée, sa transmission est adaptée au public que l'on rencontre, son cadre est convivial !

N.B. : Si vous souhaitez proposer un Village des Sciences ou une opération phare ouverts aux porteurs de projets, contactez votre coordination départementale qui vous accompagnera dans la démarche à suivre (Cf rubrique « Contact »).

### **POUR QUI ?**

La Fête de la Science s'adresse à tous : grand public ou scolaire, petits et grands, novices ou experts, ... Afin de bien monter son projet, il est important de savoir à qui l'on s'adresse pour adapter sa proposition.

### **SUR QUELLE THEMATIQUE ?**

A un an des « 30 ans de la Fête de la Science en 2021 », l'édition 2020 au niveau national pointera la question :

#### **« Quelle relation entre l'Homme et la Nature ? »**

Ce thème permettra au public de s'interroger sur son rapport à la Nature et son impact sur celle-ci, de lutter contre certaines idées reçues persistantes et d'interroger les sciences de façon transversale. Cette orientation nationale fait écho à des temps forts de l'actualité scientifique prévus cette année :

- L'ONU a proclamé l'année 2020 comme « Année internationale de la santé des végétaux »
- La France accueillera le Congrès de l'Union internationale pour la préservation de la Nature (IUCN 2020), le plus grand événement de conservation de la nature au monde, au Parc Chanot à Marseille, du 11 au 19 juin 2020
- L'année 2020 est également celle où l'Accord de Paris sur le changement climatique entrera officiellement en vigueur

Des thématiques transversales sont également mises en avant afin de permettre d'éditorialiser la programmation et de valoriser les actions en terme de communication :

- ✓ **Sciences et changement climatique**
- ✓ **iNova'Science** - Culture technique, industrielle et innovation
- ✓ **Science au féminin** - Egalité femmes / hommes

*N.B. : Ces thématiques ne sont cependant pas exclusives ni obligatoires et peuvent susciter divers angles d'approche (artistique, historique, technique, ...).*

### **POUR QUELS OBJECTIFS ?**

Les raisons de participer à la Fête de la Science sont nombreuses et s'enrichissent chaque année grâce aux différents partenaires qui s'impliquent et s'investissent au fil des éditions :

- ✓ **Partager** le goût des sciences
- ✓ **Sensibiliser** le grand public aux avancées technologiques et leurs impacts sur notre vie quotidienne

- ✓ **Expliquer** la démarche scientifique et le travail de recherche
- ✓ **Intéresser** les jeunes aux disciplines et filières scientifiques et susciter des vocations
- ✓ **Contribuer** à la diffusion des savoirs
- ✓ **Favoriser** les débats autour des enjeux de société et mieux comprendre le monde qui nous entoure

## COMMENT INSCRIRE UN PROJET ?

**Avant toute inscription, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec votre coordination départementale qui vous accompagnera dans les démarches à suivre (Cf. rubrique « Contact »).**

### INSCRIPTION

**NOUVEAU** : Pour l'édition 2020, l'inscription de votre projet se fait directement en ligne, via le **site national de la Fête de la Science** :

<https://contribuer.fetedelascience.fr/>

A savoir : les données renseignées dans l'espace connecté seront examinées en vue de la labellisation du projet. Il est donc demandé de remplir **le plus précisément possible** la description de votre projet. Les éléments que vous ferez figurer serviront également à l'élaboration des programmes et des supports d'information à destination des visiteurs.

**Attention, l'inscription des projets se fera jusqu'au 29 mai.  
Au-delà de cette date aucun projet ne pourra être accepté.**

### OBTENIR LE LABEL « FÊTE DE LA SCIENCE »

Les candidatures seront soumises au Comité de Pilotage de la Fête de la Science régional qui se déroulera le **22 juin 2020**. Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la Science ». Ainsi, vous bénéficiez de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement de votre coordination. Le label « Fête de la Science » est donné aux actions qui remplissent la charte déontologique déterminée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Comité de Pilotage régional. Le projet doit respecter les critères suivants :

- ✓ **Le respect du CALENDRIER**

Le projet doit se dérouler pendant les dates officielles de la Fête de la Science, soit du **2 au 12 octobre 2020**.

Selon le planning établi, chaque porteur s'engage à transmettre à sa coordination départementale les informations nécessaires à la constitution des programmes et des différents outils de communication ainsi qu'en aval de la manifestation, une évaluation de l'opération qui contribuera au bilan Fête de la Science (les modalités de cette évaluation vous seront fournies en amont de l'événement par votre coordination).

✓ **Le principe de GRATUITE**

Ne peuvent être labellisées « Fête de la Science » que les opérations gratuites pour tous les publics.

✓ **Le principe de CAUTION SCIENTIFIQUE**

Chaque porteur de projet doit garantir la qualité des contenus scientifiques des manifestations et contribuer au développement de la démarche scientifique en s'appuyant sur un scientifique référent dans le domaine. Lorsque les thèmes traités font l'objet de débats dans l'actualité ou d'une controverse scientifique, les porteurs sont invités à vérifier le caractère impartial et équilibré de l'information donnée au public et le cas échéant proposer la tenue de débats contradictoires.

✓ **Le principe d'ORIGINALITÉ**

La Fête de la Science est l'occasion d'un événement inédit et spécifique à la manifestation. Le seul accès gratuit à des lieux habituellement payant ne peut suffire à une labellisation, un plus doit être proposé pour l'événement tel qu'un accueil ou une animation spécifique.

**Attention, le respect de ces règles déontologiques et l'engagement des porteurs sont un préalable à la labellisation des projets. Le non-respect de ce cadre pourra engendrer le remboursement des subventions accordées par l'État et la Région.**

**UN SOUTIEN FINANCIER : les remboursements de frais**

Dans le cadre de la Fête de la Science cofinancée par l'État et la Région, une enveloppe budgétaire spécifique est allouée par la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie Provence-Alpes-Côte d'Azur pour soutenir la mise en place de projets sur l'ensemble de la région.

Pour un projet labellisé « Fête de la Science », un soutien financier peut être proposé au porteur. Il s'agit de montants (de 100 à 1000 €) attribués sous certaines conditions et en fonction de la dimension du projet. A noter que ce soutien permet de rembourser, tout ou partie des frais liés à l'organisation d'une action Fête de la Science, il ne s'agit pas de financer une manifestation, ni d'une subvention.

## **COMMENT COMMUNIQUER ET VALORISER SON PROJET ?**

La communication générale autour de la Fête de la Science est portée par les différentes coordinations (nationale, régionale, départementale). La communication locale autour des actions est à la charge des différents porteurs de projet. Vous êtes donc invités à assurer également la communication sur votre territoire et à diffuser les programmes et supports auprès de vos partenaires et relais locaux.

Pour cela, un kit de communication comprenant logos, charte graphique, visuels, bannière web, ... vous sera mis à disposition et accessible en ligne. Des supports de communication papier vous seront également fournis début septembre.

## CALENDRIER 2020

### LES DATES CLES

- ✓ **29 mai** : Date limite de soumission des projets (*aucun projet ne sera accepté au-delà de cette date*)
- ✓ **22 juin** : Comité de pilotage régional pour la labellisation des projets soumis
- ✓ **Début septembre** : Mise à disposition des outils de communication
- ✓ **2 au 12 octobre** : Fête de la Science
- ✓ **23 novembre** : Date limite de réception du bilan de l'opération, photos, vidéos et articles de presse illustrant la manifestation

### LES REMBOURSEMENTS DE FRAIS

- ✓ **29 mai** : Date limite de réception des demandes de remboursement de frais
- ✓ **22 juin** : Commission d'attribution des remboursements de frais
- ✓ **23 novembre** : Date limite de réception des dossiers complets pour le versement des remboursements de frais

# CONTACTS

Construction, inscription ou accompagnement de votre projet, pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec la coordination de votre département :



Coordination **régionale**  
Tél. 06 21 64 79 84  
fetedelascience.paca@recherche.gouv.fr



Coordination **Alpes de Haute-Provence**  
**Fabien MARQUET**  
Tél. 04 92 76 69 69 / 06 16 83 07 99  
f.marquet@centre-astro.fr



Coordination **Hautes-Alpes**  
**Aurélien RATEAU**  
Tél. 04 92 53 92 70 / 06 26 05 36 95  
aurelien@gsa05.fr



Coordination **Alpes-Maritimes**  
**Anne-Sophie COLDEFY**  
Tél. 07 78 68 33 28  
fetedelascience@univ-cotedazur.fr



Coordination **Bouches-du-Rhône**  
**Claire BESSIN**  
Tél. 06 21 64 79 84  
c.bessin@debrouillonet.org



Coordination **Var**  
**Lénaïc FONDREVELLE**  
Tél. 04 94 67 51 97 / 06 21 24 08 25  
fetedelasciencevar@gmail.com



Coordination **Vaucluse**  
**Isabelle HUAU**  
Tél. 06 18 62 25 22  
isahuau@gmail.com